

Inventaire faune flore habitat sur la ZNIEFF n° 720008231 du Coteau de LORMONT (33).

Le Parc Nature de l'Hermitage.



Cyril LABORDE

La Rochelle, le 8 mai 2007

**Inventaire faune flore habitat sur la ZNIEFF n°
720008231 du Coteau de LORMONT (33).**

Le Parc Nature de l'Hermitage.

Cyril LABORDE

Sommaire

Introduction	page 4
Inventaires	page 5
Préambule	page 6
I. Liste de la flore	page 7
II. Végétation et habitats	page 8
III. Faune	page 9
Evaluation patrimoniale	page 13
I. La flore protégée	page 14
II. Les habitats protégés	page 14
III. La faune protégée	page 14
IV. Intérêt général du site	page 14
Conservation et gestion	page 16
II. Gestion des pelouses sèches	page 17
III. Gestion des zones prairiales	page 17
III. Gestion des boisements	page 17
III. Mise en valeur sociale du site	page 17
Annexes	page 18

Introduction

LORMONT est une des communes de la Communauté Urbaine de Bordeaux, située sur la rive droite de la Gironde, à une dizaine de kilomètres au nord-est de Bordeaux.

Le parc Nature de l'Hermitage est situé en bordure de la Gironde, entre la ville et le fleuve. D'une superficie de 38 Ha, ce site a fait l'objet d'un inventaire de type ZNIEFF I (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, faunistique et Floristique) en 1987 (n° national 720008231 et n° régional 0000344).

Ce parc est une ancienne carrière d'extraction de calcaire et de marnes (principales composantes géologique du sous-sol) servant à la fabrication de ciment. Le milieu est donc complètement artificiel et façonné par l'homme.

Cependant, le relief ainsi créé (falaise, coteau sec et calcaire, dépression centrale), a permis à la faune et à la flore de se diversifier, parallèlement à l'évolution des habitats.

Selon le Plan Local d'Urbanisme, le site est en zone N3, et cela signifie que les possibilités de construire sont très réduites. Il serait donc intéressant de valoriser le patrimoine naturel et culturel (historique du site) par un plan de gestion et un sentier d'interprétation.

L'objet de l'étude a été de réaliser un inventaire faune flore et habitat sur le site afin de mettre en évidence les intérêts écologiques de ce parc, îlot de nature préservé mais isolé, en pleine zone urbaine.

Inventaires

Préambule

L'inventaire a été réalisé le 7 mai 2006, par un temps très mitigé :

Ensoleillement : 3 sur 8

Vent : 4 sur 8

Pluie : 1 sur 8

Température : 15°C

Les conditions météorologiques n'étaient donc pas particulièrement favorables aux observations, en particulier en ce qui concerne l'avifaune et l'entomofaune.

I. Liste de la flore

La flore a été déterminée par grande unité de milieu homogène. La liste des espèces ayant été repérées lors de l'inventaire, est présentée dans la figure n°1.

De plus, l'annexe n° 2 permet de connaître la liste floristique acquise lors de l'inventaire ZNIEFF de 1987.

Inventaire floristique par milieu	
Nom commun	Nom scientifique
Prairies mésophiles	
Trèfle raide	<i>Trifolium strictum</i>
Carotte caumune	<i>Daucus carota</i>
Langue d'agneau	<i>Plantago média</i>
Rosier Sp.	<i>Rosa Sp.</i>
Géranium Sp.	<i>Geranium Sp.</i>
Potentille rampante	<i>Potentilla reptans</i>
Nerprun purgatif	<i>Rhamnus catharticus</i>
Graminée Sp.	
Renoncule acre	<i>Ranunculus Acris</i>
Oseille Sp.	<i>Rumex Sp.</i>
Coquelicot	<i>Papaver rhoeas</i>
Pissenlit Sp.	<i>Taraxacum Sp.</i>
Grande marguerite	<i>Leucanthemum vulgare</i>
Compagnon blanc	<i>Silene latifolia</i>
Plantain majeur	<i>Plantago major</i>
Boisements	
Garance voyageuse	<i>Rubia peregrina</i>
Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>
Chêne sessile	<i>Quercus sessiliflora</i>
Aulne Sp.	<i>Alnus Sp.</i>
Noisetier rouge	<i>Corylus avellana</i>
Laurier rose	<i>Prunus laurocerasus</i>
Figuier	
Lierre	<i>Hedera helix</i>
Peuplier blanc	<i>Populus alba</i>

Tremble	<i>Populus tremula</i>
Orme blanc	<i>Ulmus glabra</i>
Arum tacheté	<i>Arum maculatum</i>
Erable champêtre	<i>Acer campestre</i>
Erable sycomore	<i>Acer pseudoplatanus</i>
Ciguë	<i>Aethusa cynapium</i>
Laurier sauce	<i>Laurus nobilis</i>
Frêne élevé	<i>Fraxinus excelsior</i>
Gaillet Sp.	<i>Gailum Sp.</i>
Orchis bouc	<i>Himantoglossum hircinum</i>
Chêne vert	<i>Quercus ilex</i>
Iris Sp.	<i>Iris Sp.</i>
Orchis bouffon	<i>Orchis morio</i>
Saule Sp.	<i>Salix Sp.</i>
Pelouse sèche calcicole et falaises	
Ronce	<i>Rubus fruticosus</i>
Aubépine	<i>Crataegus monogyna</i>
Rosier Sp.	<i>Rosa Sp.</i>
Serapias à langue	<i>Serapias lingua</i>
Prunier	<i>Prunus domestica</i>
Robinier faux acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i>
Orchidée pyramidale	<i>Anacamptis pyramidalis</i>
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>
Ophrys abeille	<i>Ophrys apifera</i>
Coronille minime	<i>Coronilla minima</i>
Blackstonie	<i>Blackstonia perfoliata</i>
Lin vivace	<i>Linum perenne</i>
Orobanche Sp.	<i>Orobanche Sp.</i>
Œillet Sp.	<i>Dianthus Sp.</i>
Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i>
Grand bleuet	<i>Centorea montana</i>
Prunellier	<i>Prunus spinosa</i>
Piloselle	<i>Hyracium pilosella</i>
Eryngium campestre	<i>Eryngium campestre</i>
Geranium Sp.	<i>Geranium Sp.</i>
Seneçon cinéraire	<i>Senecio cineraria</i>
Potentille rampante	<i>Potentilla reptans</i>
Vesce des haies	<i>Vicia sepium</i>
brome érigé	<i>Bromus erectus</i>
Capselle bourse à Pasteur	<i>Capsella boursapastoris</i>
Ophrys gr. Sphegodes	<i>Ophrys gr. sphegodes</i>
Odontites Sp.	<i>Odontites Sp.</i>
Chênnette	<i>Teucrium chamaedrys</i>
Brachipode penné	<i>Brachipodium pinnatum</i>
Carline	<i>Carlina vulgaris</i>
Fétuque ovine	<i>Festuca gr. Ovina</i>
Epiaire droite	<i>Stachys recta</i>
Campanule Sp.	<i>Campanula Sp.</i>
Samgisorbe	<i>Sanguisorba Sp.</i>
Lande	
Ajonc d'Europe	<i>Ulex europeus</i>
Eau douce eutrophe	

Epipactis des marais	<i>Epipactis pallustris</i>
Potamo Sp.	<i>Potamogeton Sp.</i>
Serapias à langue	<i>Serapias lingua</i>
Prêle des marécages	<i>Equisetum telmateia</i>
Plantain d'eau commun	<i>Alisma plantago aquatica</i>
La moutarde	<i>Brassica rapa</i>
Elodée Sp.	<i>Elodea Sp.</i>
Naïade Sp.	<i>Najas Sp.</i>
Eau douce de l'étang et ses bordures (prairie hygrophile)	
Potamo Sp.	<i>Potamogeton Sp.</i>
Euphorbe pallustre	<i>Euphorbia pallustris</i>
Plantain à corne de cerf	<i>Plantago coronopus</i>
Prêle des marécages	<i>Equisetum telmateia</i>
Coquelicot	<i>Papaver rhoeas</i>
Flambe d'eau	<i>Iris pseudacorus</i>

Figure n° 1 : résultat de l'inventaire floristique par milieu

II. Végétation et habitat

L'inventaire floristique a permis d'identifier des habitats (Corine biotope et Eur 15) dont la figure n°2 présente les caractéristiques et les statuts de protection réglementaire.

La détermination de ces habitats est à prendre avec précaution étant donné l'historique du site, et le rôle de l'homme dans la création de ces habitats. Ainsi, le site peut être considéré comme un habitat urbain ou de carrière.

De plus, les remblais et autres zones liées aux activités humaines forment un ensemble de micro-habitats très intéressants.

Inventaire des habitats		
Nom commun	Code Corine	Statut Natura 2000
Prairie mésophile	38.1	
Pelouse sèche calcicole	34.32 x 34.33	Habitat prioritaire, Code Eur15 :6210
Lande Aquitano-ligérienne	31.23	
Parcelles boisées de parc	85.11	
Eau douce eutrophe	22.13	Habitat d'intérêt communautaire
Eau oligo-mésotrophe riche en calcaire	22.15	
Rochers et falaises de l'intérieur	62.1	
Grotte	65.4	
Carrière	86.41	
Prairie hygrophile atlantique	37.21	Habitat d'intérêt communautaire

Figure n° 2 : inventaire des habitats

La figure n°3 présente la cartographie de ces habitats.

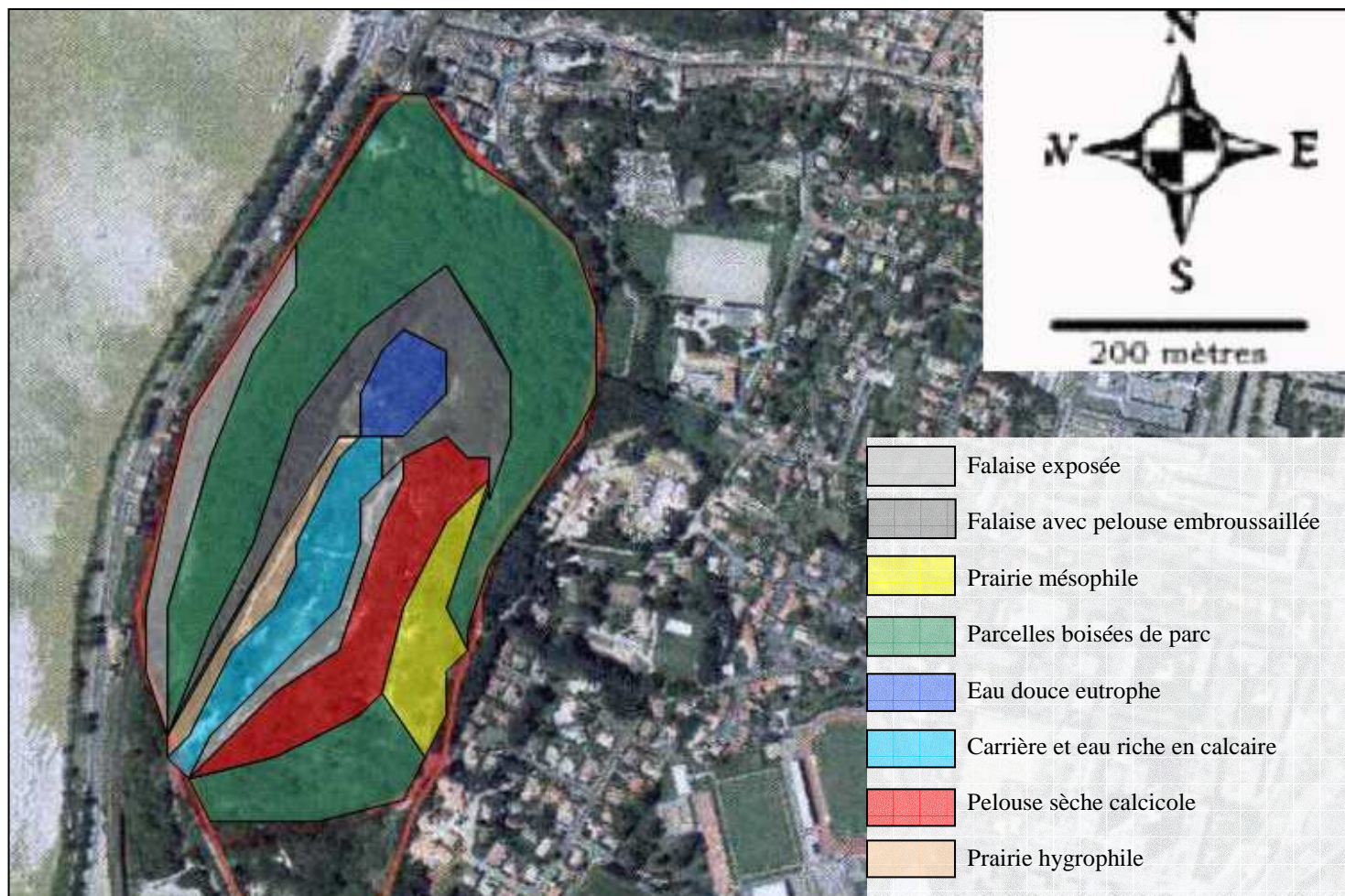


Figure n° 3 : cartographie habitats sur le site du parc Nature de l'Hermitage

Aucune espèce végétale « invasive » n'a été vue sur le site (Baccharis, Jussie, Myriophylle du Brésil...).

III. Faune

Invertébrés

Rhopalocères

La recherche des rhopalocères s'est principalement faite sur les pelouses et les lisières forestières par observation directe, aux jumelles, et capture au filet. La recherche de chenilles a été infructueuse.

Elle a permis de déterminer :

- Le Tircis (*Pararge aegeria*)
- L'Argus bleu (*Polyommatus icarus*)
- L'azuré des Nerpruns (*Celastrina argiolus*)

- L'Argus frêle (*Cupido minimus*) ou l'Azuré de la faucille (*Everes alcetas*)

Il est surprenant de ne pas avoir découvert des espèces très communes comme le Vulcain, le Myrtil, ou encore des espèces affiliées aux pelouses comme le Machaon mais la météo et l'isolement du site peuvent expliquer cela.

Odonates

Les odonates ont été observés sur l'ensemble du site, et tout particulièrement en bordure des étangs et marécages par capture au filet, observation aux jumelles et recherche des exuvies. L'inventaire a permis de déterminer :

- L'Agrion joli (*Coenagrion pulchellum*)
- L'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*)
- La Libellule déprimée (*Libellula depressa*)
- L'Anax empereur (*Anax imperator*)

Coléoptères

La recherche des coléoptères s'est faite à vue sur l'ensemble du site, et plus particulièrement sur les bois morts, très présents sur le site en milieu forestier. La recherche d'indices dans les crottes de mammifères a également été réalisée. L'inventaire a permis de déterminer :

- des Coccinelles Sp.
- Des Scarabées Sp. (*Carabus Sp.*)
- Le Grand capricorne (*Cerambyx cerdo*)
- Un Dytique (*Dytiscidae*)
- L'Hydrophile Sp. (*Hydrophilus aterrimus ?*)

Orthoptères

L'inventaire a été fait sur les pelouses sèches et a permis d'observer la présence de criquets.

Vertébrés

Poissons

L'inventaire des poissons a été fait aux jumelles sur les zones où l'observation était possible. Il a permis de mettre en évidence la présence d'une espèce introduite, la Perche soleil (*Lepomis gibbosus*) dont la population semble importante. Cette espèce est très néfaste pour l'écosystème aquatique, limitant le développement des amphibiens de part leur forte prédation.

Amphibiens

L'inventaire des amphibiens a été fait par capture au troubleau. La détermination des têtards n'a pas été faites. De plus, la recherche de pontes a été infructueuse. L'inventaire a permis de mettre en évidence la présence de :

- Des Grenouilles vertes (sous genre *Pelophylax*)
- La Rainette méridionale (*Hyla meridionalis*)
- La grenouille agile / rousse (*Rana dalmatiana ou temporaria*)
- Le Pélodyte ponctué (ou peut être l'Alyte accoucheur) *Pelodytes punctatus*

Aucun Triton n'a été observé (prospection de jour et de nuit), pourtant le milieu semblerait pouvoir les accueillir (présence de Potamo...).

Reptiles

Le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*), très ubiquiste a été repéré un peu partout sur le site.

La recherche d'autres reptiles s'est faite sur l'ensemble du site et en particulier sur les pelouses mais a été infructueuse, probablement pour cause de météo ou simplement de part leur absence.

Cependant la présence de la Couleuvre verte et jaune ou de la Couleuvre d'Esculape nous semble possible.

De plus, on pourrait imaginer la présence de la Cistude d'Europe sous la forme d'une population résiduelle, dans la queue d'étang, au nord du site.

Oiseaux

Les oiseaux ont été observé et entendu sur l'ensemble sur site ce qui a permis de déterminer :

- La Pie bavarde (*Pica pica*)
- Le Corbeau freux (*Corvus frugilevus*)
- Le Moineau domestique (*Passer domesticus*)
- Le Pinson des arbres (pas sure) (*Fringila coelebs*)
- Le Rougegeorge familier (*Erithacus rubecula*)
- L'Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*)
- L'Etourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*)
- La Mésange charbonnière (*Parus major*)
- La Mésange à longue queue (*Aegithalos caudatus*)
- La Foulque macroule (*Fulica atra*)
- La Gallinule poule d'eau (*Gallinula chloropus*)
- Le Héron cendré (*Ardea cinerea*)
- L'Aigrette garzette (*Egretta garzetta*)
- Le Martin pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*)
- La Bergeronnette grise (*Motacilla alba*)
- Le Milan noir (*Milanus migrans*)
- Le Faucon crécerelle (ou peut être hobereau...) *Falco tinnunculus*
- Le Pic épeiche ou vert (*Dendrocopus major* ou *Picus viridis*)
- Le Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*)

De plus, il est très probable que le site puisse héberger des rapaces nocturnes comme le Hibou moyen-duc ou la Chouette hulotte. Certaines espèces comme le Guêpier d'Europe pourraient également y trouver un habitat très favorable.

Mammifères

La recherche des mammifères s'est faite par la recherche d'indices de présence (empreintes, crottes, laissés de repas, terriers, Batbox III, animaux écrasés aux alentours du parc) et a permis de déterminer :

- Le Hérisson d'Europe (*Erinaceus concolor*)

- Le Ragondin (*Myocastor coypus*)
- L'Ecureuil roux (*Sciurus vulgaris*)
- Un Mustélidé (Martre ou Fouine) (*Martes martes* ou *Martes foina*)
- Un rongeur amphibie (Rat musqué ou Campagnol amphibie)
- La Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*)
- Une Noctule Sp. (*Nyctalus Sp.*)
- Le Murin de Daubenton (pas sure) (*Myotis daubentoni*)

Hormis la Perche soleil et le Ragondin, il n'y a pas eu d'observation d'Ecrevisse Américaine ou de Tortue de Floride qui sont des espèces exotiques et relativement envahissantes.

Evaluation patrimoniale

I. La flore protégée

Au niveau régional (Aquitaine) l'Epipactis des marais est protégée.
L'*Ophrys apifera* est protégée en 24.

II. Habitats protégés

Aux niveaux national et Européen sont protégées les pelouses sèches calcicoles.
Les zones humides (convention de RAMSAR de 1971 et loi sur l'eau de 1982) le sont également.

III. La faune protégée

Au niveau national et Européen (directives oiseaux et habitat faune flore Natura 2000), les espèces suivantes sont protégées :

- Le Martin pêcheur d'Europe
- Le Milan noir
- Le Héron cendré
- L'Aigrette garzette
- La Foulque macroule
- La Gallinule poule d'eau
- Le Grèbe castagneux

- Le Hérisson d'Europe
- La Martre / Fouine
- La Pipistrelle commune
- Les Noctules
- Le Murin de Daubenton
- Le Campagnol amphibie (si présent)

- Le Grand capricorne (annexe I et IV).
- L'Agriion de mercure (Berne et annexe II).

De plus il est interdit de détruire, directement (les individus) ou indirectement (leurs habitats) l'ensemble des insectes.

- La Rainette méridionale (annexe IV de la directive habitat faune flore Natura 2000)
- La Grenouille agile (annexe II et IV)
- La grenouille rousse (annexe V).
- Le Pélodyte ponctué est cité dans la convention de Berne ; classé comme vulnérable par l'UICN Europe et inscrit à l'annexe IV de la directive Natura 2000.

IV Intérêt général

Ce parc Nature de l'Hermitage, isolé en pleine zone urbaine est tout de même en contact avec le fleuve Gironde et étant donné le couloir migratoire que représente l'estuaire, il est probable que ce site joue un rôle en tant qu'halte migratoire. D'une superficie relativement faible, il abrite cependant des espèces peu communes et protégées ainsi qu'une multitude d'habitats dont certains sont considérés comme d'intérêt communautaire prioritaire au niveau Européen.



Figure n° 4 : biodiversité sur le parc nature de l'Hermitage

Il semble donc important de conserver ce site « Nature » et de le valoriser sa biodiversité (figure n°4) auprès du grand public.

Conservation et gestion

I. Gestion des pelouses sèches calcicoles

Une grande partie des pelouses sur le site sont très embroussaillées. Il serait bon de pouvoir réaliser un débroussaillage partiel de ces espaces, en prenant garde de ne pas favoriser l'érosion des falaises marneuses et calcaires. Ce débroussaillage devra être manuel et permettra à la richesse spécifique de l'habitat de se développer.

II. Gestion des zones prairiales

Les zones de types prairies (humide comme mésophile) pourraient être fauchées une fois par an en prenant soin d'emporter les résidus de fauche afin de favoriser la diversité végétale.

III Gestion des boisements

Les boisements sont denses et ont probablement souffert de la tempête de 1999, étant donnée la quantité de bois morts et d'arbres abattus. Certaines zones sont dangereuses pour les promeneurs. Il conviendrait de sécuriser le site, en abattant un certain nombre de ces arbres, et en veillant à laisser des chandelles, des souches et des tas de bois au sol afin de favoriser l'entomofaune, et en particulier *Ceramix cerdo*, présent sur le site.

IV Valorisation sociale du site

Un sentier d'interprétation pourrait être mis en place sur le site afin de valoriser l'histoire du parc, les habitats et les micro-habitats ainsi que la biodiversité.
Ce site nous semble pouvoir être un très bon exemple de la collaboration entre l'homme et la nature.

Annexes

Annexe n° 1 : liste de la faune observée lors de l'inventaire

Inventaire faunistique	
Nom commun	Type d'observation
Oiseaux	
Pie bavarde	A vue
Etourneau sansonnet	A vue
Mésange charbonnière	A vue
Mésange à longue queue	A vue
Foulque macroule	A vue
Gallinule poule d'eau	A vue
Héron cendré	A vue
Aigrette garzette	A vue
Martin pêcheur d'Europe	A vue
Bergeronnette grise	A vue
Milan noir	A vue
Pic épeiche/vert	Trous sur chandelles
Corbeau freu	A vue
Moineau domestique	A vue
Pinson des arbres	A vue
Rougegeorge	A vue
Grèbe castagneux	A vue
Hirondelle rustique	A vue
Faucon hoberau/crécerelle	A vue mais loin
Oiseaux non observés mais présence possible (en migration ou ponctuel)	
Chouette hulotte	Entendu au loin
Chouette effraie	Habitat très typique
Hiboux moyen-duc	Habitat typique
Guépier d'Europe	Habitat très typique
Canards Sp.	Site de migration
Echassier...	Site de migration
Limicoles...	Site de migration
Mammifères	
Hérisson d'Europe	Crottes
Rat musqué	Crottes et terrier
Campagnol amphibie	Crottes
Martre / Fouine	Crottes
Ragondin	A vue et crotte
Ecureuil roux	A vue et indices
Pipistrelle commune	Batbox
Noctule commune	Batbox
Murin de Daubenton?	Batbox peu performante
Insectes	
Notonectes	A vue
Hydrophile	A vue
Anax empereur	A vue

Agrion de mercure	
Grand capricorne	Insecte mort
Tircis	A vue
Argus bleu	A vue
Azuré des nerpruns	A vue
Argus frêle	A vue
Agrion joli	A vue
Carabe Sp.	A vue
Libellule déprimée	A vue
Coccinelle Sp.	
Dytique	
Leste vert	A vue
Amphibiens	
Pélodyte ponctué ou Alyte acoucheur	A vue
Grenouille agile	A vue
Grenouille rousse	A vue
Rainette méridionale	A vue
Grenouilles vertes Sp.	Au chant
Présence possible de reptiles	
Lézard des murailles	A vue
Couleuvre verte et jaune	
Couleuvre d'Esculape	

Annexe n° 2 : liste de la flore inventorié dans le cadre de la description des ZNIEFF (Source : MNHN, site internet)

Monocotylédones	dicotylédones
<i>Arundo phragmites</i>	<i>Linum angustifolium</i>
<i>Carex stricta</i> Gooden	<i>Lychnis flos-cuculi</i>
dicotylédones	Melilotus officinalis
<i>Acer campestre</i>	<i>Origanum vulgare</i>
<i>Acer pseudoplatanus</i>	<i>Pinus pinaster</i>
<i>Carpinus betulus</i>	<i>Populus tremula</i>
<i>Centaurea pratensis</i>	<i>Prunus spinosa</i>
<i>Centranthus ruber</i>	<i>Quercus ilex</i>
<i>Cercis siliquastrum</i>	<i>Quercus sessiliflora</i>
<i>Clematis vitalba</i>	<i>Rhamnus alaternus</i>
<i>Cornus sanguinea</i>	<i>Robinia pseudoacacia</i>
<i>Coronilla emerus</i>	<i>Salix alba</i>
<i>Crataegus monogyna</i>	<i>Salix cinerea</i>
<i>Evonymus vulgaris</i>	<i>Sanguisorba officinalis</i>
<i>Ficus carica</i>	<i>Senecio jacobaea</i>
<i>Fraxinus excelsior</i>	<i>Silene nutans</i>
<i>Fraxinus ornus</i>	<i>Tilia platyphyllos</i>
<i>Lathyrus aphaca</i>	<i>Tragopogon porrifolius</i>
<i>Lathyrus pratensis</i>	<i>Tragopogon pratensis</i>
<i>Laurus nobilis</i>	<i>Ulmus campestris</i>
<i>Ligustrum vulgare</i>	<i>Viburnum tinus</i>
	<i>Salix atrocinerea</i>